

Projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices

# Mise à jour du calendrier du Pilier Un par le Cadre inclusif OCDE/G20 sur le BEPS

18 décembre 2023

1. En octobre 2023, le Groupe de réflexion sur l'économie numérique du Cadre inclusif (GREN) a publié [un texte de la Convention multilatérale](#) (CML), ainsi que sa Note explicative (NE) et l'Entente sur l'application de la sécurité juridique pour le Montant A, traduisant le consensus atteint jusqu'à présent par les membres sur l'architecture technique du Montant A. La publication d'un texte de la CML visait à assurer la transparence, faciliter l'engagement par certains membres du Cadre inclusif de procédures internes nécessaires pour permettre une adoption rapide par le GREN et faciliter la résolution des divergences restantes par le Cadre inclusif et préparer la CML en vue de sa signature.
2. Reconnaissant que les travaux visant à résoudre les divergences restantes devront se poursuivre l'année prochaine, y compris en ce qui concerne le maintien du statu quo sur les nouvelles taxes sur les services numériques et autres mesures similaires pertinentes, les membres du Cadre inclusif réaffirment leur engagement à parvenir à une solution fondée sur le consensus et à finaliser le texte de la MLC d'ici à la fin mars 2024, en vue d'organiser une cérémonie de signature d'ici à la fin juin 2024.